

DÉCISION DU MAIRE

<p>Décision N° 126-2024</p>	<p>MOYENS GÉNÉRAUX <u>CONTRATS-CONVENTIONS</u></p> <p>Marché 2024-48 de location, installation, démontage et gestion d'une patinoire à Clisson confié à la société EXTRAICE SL (Espagne)</p>
---------------------------------	--

Le Maire,

VU le Code de la commande publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L.2122-22 ;

VU la Délibération du Conseil Municipal en date du 14 septembre 2024, portant délégation du Conseil Municipal au Maire en termes de « marchés publics » ;

VU la consultation lancée par les services en date du 16 septembre 2024 ;

VU la proposition effectuée par EXTRAICE SL ;

CONSIDÉRANT l'ensemble du dossier ;

Prend la décision suivante :

Article 1. **ARRÊTE** la passation d'un marché de prestations de service visant à la location, l'installation, le démontage et la gestion d'une patinoire à Clisson selon les modalités suivantes :

Titulaire du marché	Montant (en euros HT)	
EXTRAICE SL 2 RUE EXTREMADURA 41909 SALTERAS - SEVILLE (ESPAGNE)	Lot 1 : Location, installation, démontage	26 441.90 €
	Lot 2 : Gestion	12 540.00 €

Article 2. **CHARGE** le Pôle « Moyens Généraux », Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable du vignoble de l'exécution de la présente Décision qui sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Article 3. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Clisson, le 8 octobre 2024

Par délégation du Conseil Municipal,
Laurence LUNEAU
Le Maire

Décision transmise à la Préfecture

Le **11 OCT. 2024**

Affichée

le **14 OCT. 2024**

